



Assistant de soins en g erontologie

Quelles sont les principales activit es ?

L'assistant de soins en g erontologie (ASG) est un aide-soignant ou un aide m dico-psychologique d ej  exp eriment  dans la prise en charge de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou en grande d ependance. Il s'agit d'aider et de soutenir les personnes fragilis es par la maladie, ainsi que leur entourage dans les actes essentiels de la vie quotidienne, en tenant compte de leurs besoins et de leur degr  d'autonomie.

L'ASG exerce dans une structure sp cialis e, soit au domicile de la personne, au sein d'une  quipe, soit en  tablissement, par exemple un  tablissement h bergeant des personnes  g es d ependantes (EHPAD).

Il intervient au sein d'une  quipe pluridisciplinaire, sous la responsabilit  d'un professionnel param dical ou d'un travailleur social. Il contribue   l' valuation des besoins de personnes  g es pr sentant des d ficiences sensorielles, physiques ou psychiques ou des troubles du comportement. Il participe   la surveillance,   la pr vention des complications et au soutien de ces personnes et de leurs aidants.

L'ASG contribue ainsi   restaurer ou pr server l'autonomie des personnes  g es et   maintenir ou restaurer l'image d'eux-m mes. Enfin, il participe   la mise en  uvre du lien social et lutte contre la solitude et l'ennui.

Dans sa t che, il  coute, conseille, soutient et guide l'aidant de la personne  g e et l'accompagne dans le choix de l'adaptation du cadre de vie et de la prise en charge de la personne.

Pour quelle r mun ration ?

Le traitement mensuel brut d'un ASG de classe normale dans la fonction publique hospitali re est de 1 352   en d but de carri re et 1 926   en fin de carri re, avec une prime d'ASG mensuelle brut de 90  .



Quelles sont les compétences et qualités nécessaires ?

L'assistant de soins en gérontologie assure avec attention, vigilance, ménagement, prévenance et sollicitude tous les actes qui peuvent concourir à soulager une souffrance, créer du confort, restaurer et maintenir une adaptation de la personne âgée à son environnement.

Quelle est la formation à suivre ?

Les aides-soignants et les aides médico-psychologiques peuvent accéder à cette fonction. Pour ce faire, ils suivent une formation de 140 heures spécifique à la fonction d'assistant de soins en gérontologie.

Cette formation, dispensée dans le cadre de la formation continue, est prise en charge financièrement par l'établissement de santé ou l'établissement médico-social et donne lieu à une attestation de suivi.



Parole de pro : Muriel

« Je travaille depuis plusieurs années dans une unité de soins de longue durée (USLD) qui accueille de nombreux patients atteints de la maladie d'Alzheimer. Cette année, j'ai fait partie des premiers aides-soignants à bénéficier de la formation d'ASG et à intégrer cette unité qui accueille des patients ayant des troubles très sévères du comportement.

Au cours de ma formation d'aide-soignant, j'ai appris à travailler dans une équipe pluridisciplinaire où les compétences de tous sont valorisées. Dans la maladie d'Alzheimer, la personne reste capable de s'exprimer, même si la communication ne passe pas que par la parole.

Dans la formation d'ASG, j'ai appris à adapter cette communication en fonction des capacités de compréhension de la personne. C'est un métier passionnant où les rapports humains sont très forts. »

Renseignements complémentaires

Contactez les établissements de santé et/ou médico-sociaux de votre région.

